



# Fellowship Marco Praloran

## 1. Les formes de la poésie italienne. 2. La narration chevaleresque en Europe

Marco Praloran a contribué de façon déterminante aux études sur la tradition littéraire entre le Moyen-Âge et la Renaissance, suivant deux axes principaux de recherche. D'une part il s'est concentré sur les formes de la poésie italienne en questionnant le rapport délicat entre mètre et rythme, tant au niveau de la construction prosodique du vers que de l'organisation rythmique-syntaxique des différentes structures. D'autre part, il s'est focalisé sur les narrations chevaleresques, des romans français en prose du Moyen Âge jusqu'aux poèmes chevaleresques de Boiardo et Ariosto, pour en décrire les mécanismes les plus profonds et subtiles au travers desquels la longue tradition de ce domaine de la littérature et de la culture européenne s'est ouverte à la modernité.

La Fondation Ezio Franceschini, avec laquelle Marco Praloran a longtemps collaboré, même en qualité de membre du conseil de direction, a créé depuis 2012, avec l'aide de sa famille, une bourse (Fellowship Marco Praloran) destinée aux jeunes chercheurs et chercheuses avec titre doctoral qui souhaitent entamer ou développer un projet de recherche sur les sujets qui lui étaient proches. A partir de 2013, aux termes d'un accord avec l'Université de Lausanne, où Marco Praloran a enseigné de 2003 à 2011, tous les deux ans il est possible de prolonger d'une année la durée de la bourse (pour une durée totale de deux ans).

### Avis de concours 2021 (dixième édition, avec durée deux ans, 2021-2023)

La **dixième édition** de la bourse (**2021: durée de deux ans**) sera dédiée aux **formes de la poésie italienne**.

Toutes les demandes doivent parvenir avant le **7 juillet 2021** à l'adresse suivante : <fellowshipmarcopraloran@fefonlus.it>, accompagnées d'un Curriculum Vitae, un descriptif du projet de recherche (max. 10'000 mots), une lettre de présentation. La demande ainsi que les documents demandés doivent impérativement nous parvenir en format numérique, dans une de ces trois langues : italien, anglais ou français. En plus de la version numérique, les candidats peuvent, s'ils le désirent, transmettre une version papier de leurs publications et de leur thèse de doctorat à l'adresse suivante : Fondazione Ezio Franceschini – Archivio Gianfranco Contini, Fellowship Marco Praloran, via Montebello 7, I-50123 Firenze. Attention : les dossiers envoyés, destinés à la bibliothèque de la Fondation, ne seront pas retournés aux expéditeurs.

Le/La boursier/-ère sera sélectionné-e par la Fondation sur la base d'évaluations fournies par le Comité scientifique expressément constitué. Le/La boursier/-ère s'engage à réaliser le projet; à présenter tous les six mois un rapport sur le travail accompli; à remettre un document pour la publication au plus tard six mois après la fin de la bourse; à publier les résultats des recherches dans l'une des séries de la Fondation; à conduire un séminaire dans le cadre des activités de la Fondation de l'année académique 2021-2022; à assumer la fonction de premier assistant à 60% à l'Université de Lausanne pendant l'année académique 2022-2023; à participer aux activités scientifiques des deux institutions proches de son domaine de recherche.

La bourse comporte, pour la première année, la fonction de chercheur auprès de la Fondation (dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021), avec un salaire de Euros 23'100,00 bruts; pour la deuxième année, la fonction de premier assistant à 60% à l'Université de Lausanne (dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022), aux conditions salariales en vigueur dans cette institution (voir la page [https://www.unil.ch/srh/files/live/sites/srh/files/03\\_Infos\\_administratives/2021/Barème\\_assistant.e\\_s\\_et\\_doctorant.e\\_s\\_2021.pdf](https://www.unil.ch/srh/files/live/sites/srh/files/03_Infos_administratives/2021/Barème_assistant.e_s_et_doctorant.e_s_2021.pdf)). La Fondation garantit en outre un soutien financier pour la publication de la recherche. Sauf exception (p.e. activité didactique universitaire compatible avec un plein déroulement de la recherche financée), la bourse est incompatible avec d'autres formes de contrat, qu'elles soient de nature publique ou privée.

**Comité scientifique** Simone Albonico (Lausanne), Gino Belloni (Venezia), Maria Cristina Cabani (Pisa), Daniela Delcorno Branca (Bologna), Lino Leonardi (Pisa), Nicola Morato (Liège), Andrea Pelosi (Vicenza), Arnaldo Soldani (Verona), Richard Trachsler (Zürich).

**Secrétariat** Marinella Tucci <fellowshipmarcopraloran@fefonlus.it>